



Communiqué de presse  
Calais, le 22 juillet 2015

## La Société d'Exploitation des Ports du Déroit devient l'exploitant du Port de Boulogne Calais

Après avoir signé avec la Région Nord-Pas de Calais le contrat de concession de la Délégation de Service Public du port unique Boulogne-sur-Mer Calais le 19 février, le nouveau concessionnaire, la Société d'Exploitation des Ports du Déroit, devient à compter du 22 juillet 2015 l'exploitant des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais.

### Une nouvelle concession de 50 ans

La Région confie au concessionnaire, la Société d'Exploitation des Ports du Déroit, la gestion, l'exploitation, la maintenance ainsi que le développement des infrastructures et superstructures du port unique. La concession a été signée pour une durée de 50 ans.

La Société d'Exploitation des Ports du Déroit a fait le choix d'un actionariat novateur en y associant ses salariés qui détiendront près de 5% du capital, aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Nord de France, de CDC Infrastructure et de Meridiam.

Le contrat de concession fait des sites de Boulogne-sur-Mer et de Calais un Port Unique. La stratégie de développement doit permettre l'essor équilibré des deux sites et une complémentarité de leurs activités :

- À Boulogne-sur-Mer, elle consacre la place de leader du port dans les domaines de la pêche et de l'halioalimentaire, grâce à de nouveaux investissements portant sur la remise à niveau des équipements de la filière halieutique.
- À Calais, la nouvelle concession permet de réaliser « Calais Port 2015 », une infrastructure portuaire majeure destinée à renforcer l'intégration européenne du site et sa place de leader dans le transport transmanche de passagers et de marchandises.

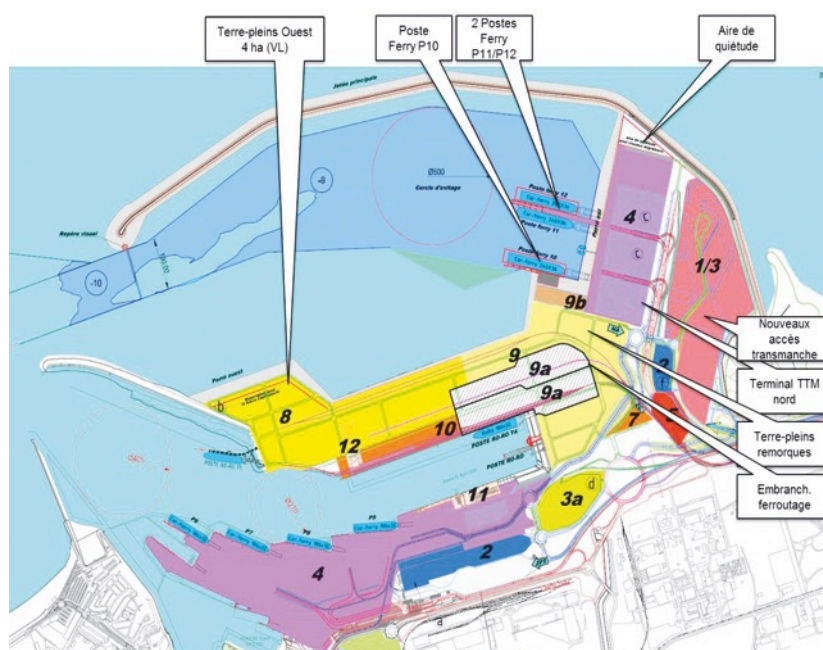
Jean-Marc Puissesseau, Président de la Société d'Exploitation des Ports du Déroit, déclare :

*« Le transfert de l'exploitation constitue un moment fort de la vie des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais. C'est le point de départ d'une nouvelle aventure qui va permettre à ces deux ports de former un ensemble unique et cohérent ».*

## Calais Port 2015, un des chantiers majeurs de la décennie

Calais Port 2015 est un des chantiers français majeurs de la décennie. Sa mise en service est prévue pour 2021.

Pour sa réalisation, le concessionnaire a passé un contrat avec la **Société des Ports du Déroit**, dont le capital est détenu majoritairement par CDC Infrastructure et Meridiam, aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Nord de France et le Grand Port Maritime de Dunkerque.



La Société des Ports du Déroit assure le financement du projet d'un montant de 863 millions d'euros, en dirige les travaux et assurera la maintenance lourde et le renouvellement de la nouvelle infrastructure. Elle recevra en contrepartie une redevance versée par le concessionnaire.

Le financement du projet a été signé le 13 juillet dernier par la Société des Ports du Déroit. Il associe, outre les actionnaires qui lui apportent 89 millions d'euros en fonds propres et quasi fonds propres, trois partenaires financiers majeurs :

- AllianzGI a souscrit, pour le compte du groupe Allianz et d'investisseurs tiers, une émission obligataire d'un montant de 504 millions d'euros ;
- La Banque Européenne d'Investissement a mis en place son produit de rehaussement de crédit (« Project Bond Credit Enhancement »). Cette intervention de la BEI s'appuie sur les mécanismes mis en place par l'Union européenne dont l'objectif est de renforcer l'implication du secteur privé dans le financement d'investissements stratégiques pour l'Union européenne ;
- Crédit Agricole Corporate Investment Bank intervient en tant que bookrunner, arrangeur du crédit TVA, agent et banque teneuse de comptes.

Le projet bénéficie également de 270 millions de soutien public, dont 98 millions émanant de l'Union européenne.

## Contact presse

**Xavier Decramer**

06 04 67 36 46

[xavier.decramer@eurosagency.eu](mailto:xavier.decramer@eurosagency.eu)

### ***A propos de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale***

La Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale est née de la fusion des CCI de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque. Elle exploite depuis plusieurs décennies les ports de Boulogne et Calais. Elle développe une expertise unique dans deux domaines : le trafic Transmanche et la pêche. Calais est le 1er port continental pour les échanges avec la Grande-Bretagne. Boulogne-sur-Mer est le 1er port de pêche français et une place européenne pour la transformation des produits de la mer.

### ***A propos de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Nord de France***

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Nord de France fédère les quatre CCI territoriales qui la composent. Elle contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises.

### ***A propos de CDC Infrastructure***

CDC Infrastructure, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts et Consignations, investit à long terme en fonds propres et quasi fonds propres dans des actifs essentiels pour le développement économique et l'attractivité des territoires : voies ferrées à grande vitesse, réseaux de tramways, ports, aéroports, autoroutes, réseaux d'énergie, équipements de gestion de l'eau et des déchets. Elle joue un rôle essentiel dans le financement des investissements en infrastructure en France, avec un portefeuille de 1,1 milliard d'euros investis dans 20 participations à ce jour.

### ***A propos de Meridiam***

Créée en 2005, Meridiam est une entreprise d'investissement indépendante spécialisée dans le développement, le financement et la gestion de projets d'infrastructures publiques à long terme. Avec des filiales à Paris, New York, Toronto et Istanbul, Meridiam est le leader européen et nord-américain de l'investissement dans les infrastructures publiques. Meridiam, avec un portefeuille sous gestion de 3,2 milliards d'euros, a investi dans 41 projets à ce jour. Meridiam a obtenu la certification ISO 9001 pour son processus d'investissement responsable en janvier 2012. Meridiam est membre fondateur de la Long Term Infrastructure Investors Association (LTIIA).

### ***A propos d'Allianz Global Investors***

Allianz Global Investors (AllianzGI) est une société d'investissement internationale multi-classe d'actifs, filiale du groupe d'assurance et de services financiers Allianz. AllianzGI gère 454 milliards d'euros d'actifs (à fin mars 2015) pour le compte d'investisseurs institutionnels et privés. C'est l'une des premières sociétés de gestion d'actifs à avoir monté une équipe dédiée à la dette d'infrastructure, en septembre 2012. Cette expertise permet aux investisseurs institutionnels, tels que les fonds de pension et les assureurs, de réaliser des investissements de long terme dans des projets d'infrastructures. AllianzGI a investi pour le compte de ces investisseurs près de 4 milliards d'euros répartis sur quinze projets dans huit pays européens (dont trois en France).

### ***A propos de la BEI***

La Banque européenne d'investissement (BEI) est l'institution financière de l'union européenne. Ses actionnaires sont les Etats membres de l'Union. Avec un volume de prêts annuel de 77 milliards d'euros, la BEI a pour mission d'œuvrer à la réalisation des grands objectifs de l'union européenne : compétitivité et développement des entreprises, réalisation d'infrastructures stratégiques, action en faveur du climat, approvisionnement de l'Union en énergie sûre et durable. L'intervention de la BEI permet aux sociétés de se financer à de meilleures conditions.

### ***A propos de CACIB***

Crédit Agricole CIB est la banque de financement et d'investissement du Groupe Crédit Agricole, 8e groupe bancaire mondial par le total de bilan (The Banker, juillet 2014).

Crédit Agricole CIB propose à ses clients une gamme complète de produits et services dans les métiers de la banque de marchés, de la banque d'investissement, des financements structurés et de la banque commerciale. La Banque accompagne les clients sur les grands marchés internationaux grâce à son réseau mondial dans les principaux pays d'Europe, des Amériques, d'Asie-Pacifique et du Moyen-Orient.

Crédit Agricole CIB est un leader mondial en financement de projets d'infrastructure tant en qualité d'arrangeur que de conseiller financier, comme l'atteste les titres de « Best Infrastructure House of the Year 2015 » par Euromoney, Bond House of the Year 2014, Europe Bank of the Year 2013 et Global Adviser of the Year 2012 par PFI. Crédit Agricole CIB est le 3ème arrangeur pour le financement des infrastructures au niveau Européen au 1er semestre 2015.